

**Etude urbaine Grabels Centre et aménagement de l'Esplanade de la
Cave Coopérative : propositions de Pascal HEYMES, conseiller
municipal**

1/ La répartition des équipements publics entre les différents pôles étudiés par le bureau d'études Atelier E.

Le bureau d'études Atelier E avait, à la demande des élus et conformément au contenu du cahier des charges, identifié 3 pôles, dans ou à proximité du centre du village, où pouvaient se situer un certain nombre d'équipements publics.

Il avait présenté 4 scénarios lors de la réunion publique du 13 décembre 2011.

Ma proposition consiste à ADAPTER le scénario 4 présenté par le bureau d'étude en gardant la mairie (besoin d'espaces : 700 m²) à son emplacement actuel (au lieu d'occuper une grande partie des bâtiments nouveaux sur l'Esplanade).

La justification première de cette proposition est LA MINIMISATION DU COUT FINANCIER DE CES REALISATIONS : la commune de Grabels a certes un grand besoin d'équipements mais dispose également d'un patrimoine bâti important au centre du village qu'il faut maintenir, améliorer et valoriser plutôt que de se lancer dans des constructions nouvelles de bâtiments publics, idée séduisante certes mais coûteuse et impossible à réaliser à court ou moyen terme, compte tenu de la situation financière de la commune.

Pour cette raison, je suis partisan de conserver les locaux de la mairie à son emplacement actuel, en les adaptant et en les réaménageant progressivement selon un plan d'ensemble cohérent et réfléchi, qui pourrait s'inspirer du plan et des aménagements proposés par le cabinet d'architectes mandaté par la municipalité Prunet sur ce sujet.

Sur l'Esplanade, il est nécessaire de construire « la Maison Commune » c'est-à-dire un bâtiment abritant les salles pour les associations, les activités socioculturelles et la solidarité (CCAS).

Les anciennes écoles sont recentrées sur l'espace intergénérationnel avec la salle des anciens et la micro-crèche qui disposeraient d'espaces suffisants

La répartition des locaux et de leur surface est récapitulée dans le tableau ci-dessous (montage à partir des scénarios du bureau d'études)

MAIRIE		ESPACES CULTURELS		MAISON COMMUNE (Maison de jeunes, des assoc. et de la solidarité)		ESPACE INTERGENERATION	
DANS LA MAIRIE ACTUELLE	700 à 800m ²	DANS LA CAVE	900 à 1000m ²	CENTRE GUTENBERG ADM	65m ²	DANS L'ANCIENNE ECOLE	300 à 320m ²
MAIRIE	700m ²	SALLE MULTICULTURELLE	450m ²	GES SALLES PARTAGEES	150m ²	ANCIENS	150m ²
		MEDIA THEQUE	300m ²	PETITES SALLES	150m ²	MINI CRECHE	150m ²
		BIBLIOTHEQUE		SALLES MOYENNES	200m ²		
				ESPACE JEUNES	100m ²		
				CCAS - ADMINISTRATION	230m ²		
				ESPACE SOLIDARITE	200m ²		
				POLICE MUNICIPALE	120m ²		
				BAR/RESTAURANT	pm		
TOTAL	700m ²		750m ²		1 245m ²		300m ²

Je trouve à ce scénario les avantages suivants :

- La répartition des surfaces est compatible avec les scénarios privilégiés qui consistent à ne pas « bourrer » l'Esplanade de bâtiments, à laisser un espace libre sans voitures
- Cet espace libre sans voitures peut être utilisé pour diverses manifestations, y compris par les boulistes lors des tournois ou compétitions qu'ils organisent
- Les nouveaux bâtiments de la Maison Commune peuvent être réalisés dans un premier temps, satisfaisant le besoin criant de locaux exprimé par les associations
- Ce scénario concentre sur l'Esplanade tous les équipements socio culturels et pour les associations, contribuant à animer ce lieu, et à en rationaliser leur utilisation
- Il fait le lien entre l'espace jeunes et Gutenberg ou les autres associations et également le lien entre le CCAS et le centre socioculturel Gutenberg.
- Grâce à la police municipale, la sécurisation du lieu et des activités, y compris sur l'espace libre de l'Esplanade, est assurée
- Il évite un déménagement de la mairie et laisse le temps pour réfléchir sur une refonte des locaux de l'actuelle mairie, y compris sur les bâtiments non utilisés (la grange au fond de la cour) et ne touche pas à la cour Flottes pour des manifestations municipales ou théâtrales appréciées de tous ;
- Il permet une recentralisation des anciennes écoles sur les anciens et les tout jeunes en pouvant utiliser pour ces derniers la cour de l'école (bien sécurisée) comme espaces de jeu .

2/ La proposition de schéma d'aménagement de l'Esplanade.

Cette proposition résulte des réflexions de l'atelier participatif avec Atelier E auquel j'avais participé en compagnie de 3 autres grabellois et grabelloises.

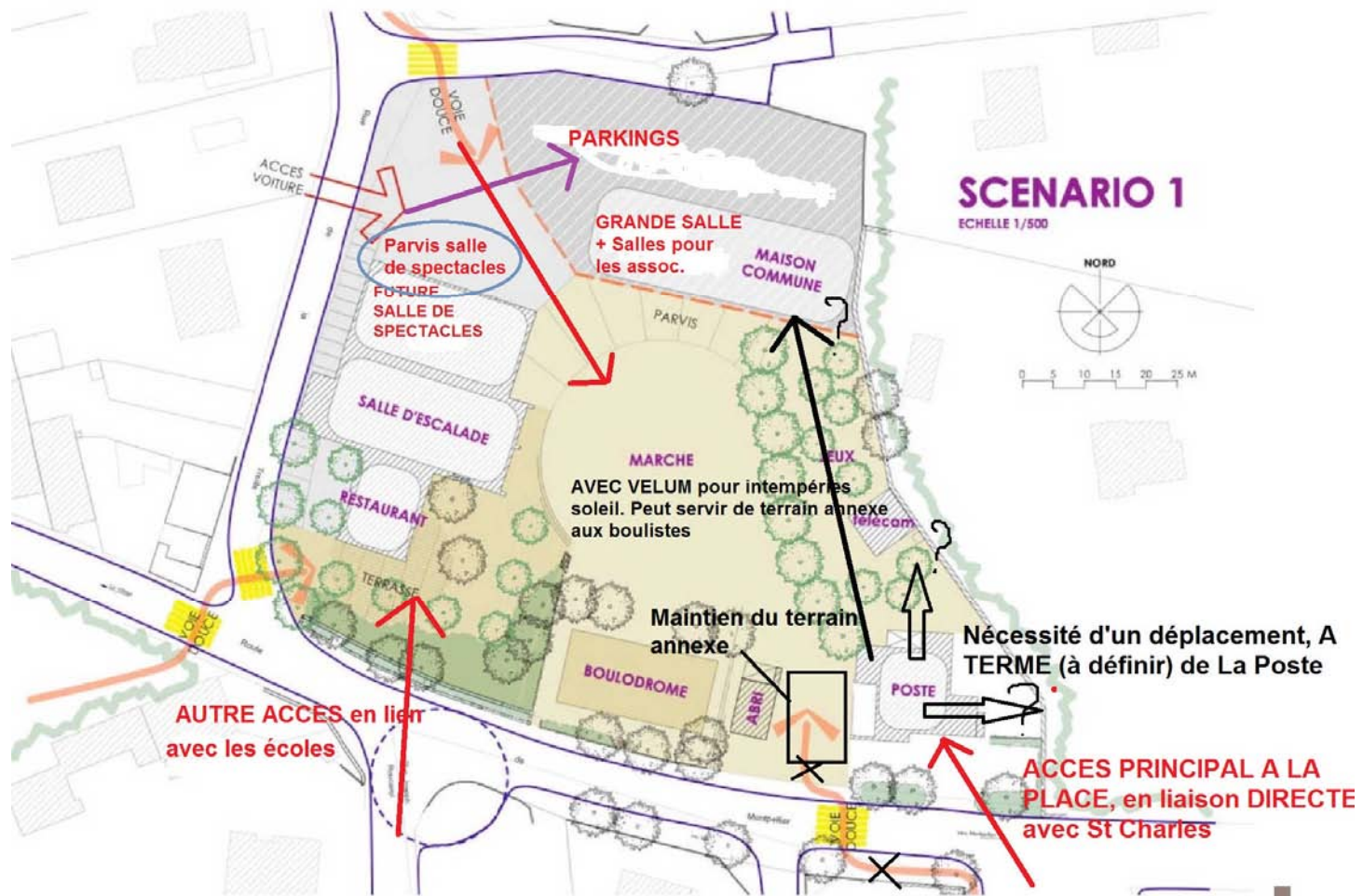
Plusieurs principes nous avaient guidés lors de cet atelier participatif :

- Une limitation des constructions sur l'Esplanade afin de laisser à la place son caractère d'espace libre ;
- Un espace libre mais néanmoins structuré et bien délimité : au bord de la route, le boulodrome (qui fait une séparation entre route et « place du marché »), à l'Ouest, le bâtiment de la cave coopérative, au fond la Maison Commune ;
- Le boulodrome est maintenu à son emplacement (raisons économiques et financières) mais d'autres aires de jeux pourront être aménagées ;
- L'accès privilégié et principal à cette place se ferait depuis St Charles : pour que cet accès soit commode, visible et que l'on voit la place, il est nécessaire à terme, de déplacer le bâtiment de la Poste. Cet accès est préférable à l'accès un peu compliqué proposé par Atelier E qui ne déplace pas la Poste. Cette proposition ne supprime pas le terrain annexe actuel des boulistes, le long du « chalet ». Ce déplacement de la Poste est d'autant plus facile à envisager que la configuration actuelle du bureau de Poste ne correspond plus à ce que met en œuvre le groupe La Poste dans ses nouveaux bureaux et qu'il souhaite étendre progressivement à toutes ses agences. Ce déplacement devrait se faire A TERME, selon un calendrier à discuter avec les services de La Poste. Le nouveau bureau de poste pourrait être localisé soit à proximité de la route mais le long du mur de la propriété Teillard, soit le long de ce même mur mais à proximité du local France Telecom, soit à proximité de la Maison Commune (à définir)
- Un accès secondaire à l'Esplanade est prévu depuis la rue de Monseigneur Roucairol (en lien avec les écoles). Cet accès devra être pensé en lien avec une réflexion sur le sens de circulation vers les écoles (sens unique, voitures, dans quel sens ?).
- L'autre accès de la place se ferait par la rue de la Treille dans le cadre du schéma de liaisons douces avec l'impasse du Puits au Prés et au-delà.
- La place ne devra pas comporter de places de stationnement qui sont reléguées derrière la maison Commune (avec en sous sol de

la Maison Commune, possibilité de parkings souterrains pour les salariés de Gutenberg et du CCAS. L'espace libre de la place servira pour le marché, et en semaine, pour différentes activités (boulistes ou autres, espaces de rencontre etc..) ;

- Sur la place du marché, pose d'un VELUM (couverture amovible imperméable et protégeant du soleil), pour le marché, les boulistes ou autres activités ;
- Une idée similaire pourrait être reprise pour l'actuel boulodrome : un VELUM, ou une treille ou en tout cas des séparations végétales avec la route pourraient être proposées pour bien séparer (et donc sécuriser) la route du terrain de boules ;
- Un espace particulier de restauration, bien délimité par rapport au terrain des boulistes, mais en vue/surplomb, pourrait être envisagé à la place de l'actuelle crèche (proposition reprise par Atelier E. La présence de plusieurs espaces, bien délimités, plus ou moins intimistes (boulodrome, place du marché et espace/terrasse de restauration) est appréciable et apprécié

Ces propositions sont résumées dans le schéma ci-dessous et avaient fait l'objet d'une maquette auprès de l'Atelier E. Ce schéma est repris sur la trame graphique du scénario 1 du bureau d'études.



Pascal HEYMES,
Grabels, le 18 avril 2011.